

Rapport d'activités



2015



GROUPEMENT GENEVOIS DES
ASSOCIATIONS DE PARENTS
D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE



Avec le soutien de



AVEC LE SOUTIEN
DE LA
VILLE DE GENÈVE



Sommaire



Table des matières

Le mot de la Présidente	p. 3
Rapport d'activités du comité	p. 4
Coordination	p. 6
Commissions	p. 8
Pédibus	p. 10
Comptes et bilan 2015	p. 13
Projets 2016	p. 16
Budget 2016	p. 17
Remerciements	p. 18
Comité 2015	p. 19
Membres 2015	p. 20

Le mot de la présidente



L'année 2015 a vu le retour d'une concertation nécessaire et souhaitée par tous les partenaires. Pour le GAPP, des échanges réguliers avec le Département de l'instruction publique et les autres acteurs concernés par l'école sont indispensables pour assurer la communication nécessaire au partenariat entre «la famille » et « l'école ».

La modification de la carte scolaire avec une augmentation de la taille de certains établissements, n'a pas été aisée et le GAPP est inquiet quant aux conséquences d'une telle mesure. En effet, plus un établissement est grand, plus la gestion en est complexe et plus le directeur devrait être soutenu dans

le pilotage. La tendance à réduire les moyens à l'attention des établissements et la proposition de remettre les directions partiellement au-devant des élèves, ne va pas dans le sens de reconnaître la complexité de la gestion d'un établissement et nous ne pouvons que le regretter.

Par ailleurs, le GAPP continuera d'affirmer que la fonction de directeur d'établissement primaire est primordiale pour le maintien du lien et du partenariat avec les familles. Les enseignants doivent de plus en plus souvent faire face à des situations sociales complexes et les directeurs doivent avoir le temps et les moyens de les soutenir dans cette charge.

L'automne 2015 a aussi mobilisé les parents d'élèves. Le GAPP n'a pas souhaité prendre position sur la grève des fonctionnaires, les APE membres n'étant pas unanimes sur la question. Le comité a, par contre, affirmé qu'il dénonçait vigoureusement le projet de budget 2016 qui mettait en péril de nombreuses prestations nécessaires notamment pour les élèves les plus fragiles. De nombreuses APE se sont également mobilisées en écrivant au Conseil d'Etat pour exprimer leur mécontentement.

L'année a aussi été marquée par un investissement important lors de la journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre en organisant des Pédibus pour les enfants participant au projet « 20 novembre, un monde plus juste ».

Enfin, le rapprochement avec la FAPECO se concrétise et le projet de fusion entre les deux faïtières devrait aboutir en 2016.

Plus que jamais l'école a besoin de l'engagement des parents pour défendre une école de qualité, répondant aux besoins des élèves et dotée des ressources nécessaires. Le GAPP s'y engage, mais il a besoin du soutien des APE et des parents d'élèves.

Sandra Capeder
Présidente

L'année 2015 a été marquée par la reprise de la concertation en ce qui concerne l'école inclusive. Une commission des partenaires a aussi été mise en route avec la direction générale de l'enseignement obligatoire.

La commission santé a repris ses activités malgré le refus des enseignants d'y siéger au côté des parents.

Une reconfiguration des établissements a aussi eu lieu. Le GAPP s'il a été informé de cette décision ne s'est pas prononcé à ce sujet. Le comité reste soucieux de la qualité de la relation des établissements primaires avec les parents et les partenaires de l'école. Des établissements très grands ne favorisent pas la relation et la convivialité, les directeurs ayant plus de personnel et d'élèves à gérer et moins de temps à consacrer aux parents et aux APE.

Les questions budgétaires sont maintenant au centre des préoccupations des parents et du GAPP.

Conseils d'établissements

Les conseils d'établissements (CoEt) ont fonctionné comme à l'ordinaire en 2015.

La concertation en vue d'une modification de l'organisation des conseils d'établissements pour le primaire et le cycle d'orientation aura bien lieu, mais en 2016.

Devoirs, études surveillées



Il semble que les études surveillées se mettent en place de manière satisfaisante pour une majorité d'APE.

Le système mis en place et qui fonctionne aujourd'hui répond à une demande des parents exprimée depuis 2007.

Il reste quelques écoles dans lesquelles les études surveillées ne sont pas suffisantes en terme de nombre de places et/ou de fréquence.

Le comité du GAPP reste très attentif à ce dossier qui est une préoccupation importante pour les parents.

Comité



Partenariat - FAPECO



Les rencontres en vue d'une fusion des deux associations se sont tenues à un rythme plus soutenu.

La fusion du GAPP et de la FAPECO aura lieu en 2016.

Les deux faitières sont déjà associées dans diverses commissions organisées par le DIP et les enjeux communs sont maintenant clairement identifiés.

Le GAPP et la FAPECO ont tout à gagner dans ce rapprochement. Les enjeux transversaux liés à la cohérence de la scolarité obligatoire, à l'orientation, à l'évaluation, au vivre ensemble, à la santé, etc. nécessitent que les parents puissent comprendre et agir tout au long de ce parcours scolaire qui voit évoluer les enfants de 4 à 15 ans.

Ecole inclusive



Projet prioritaire du DIP, l'école inclusive mobilise le comité du GAPP et les APE.

Les parents soutiennent depuis toujours les actions d'intégrations et de respect du développement de chaque élève.

Il reste que le concept d'école inclusive n'est pas compris par tous et que si la volonté est partagée, l'information reste un point à développer intensivement pour faire comprendre à l'ensemble de la population scolaire que tous les acteurs de l'enseignement bénéficieront de l'école inclusive.

Coordination



La coordination soutient et conseille les APE. Elle coordonne les activités du comité et assure le suivi des différents dossiers, la gestion administrative et la comptabilité du GAPP et du Pédibus.

En 2015, la coordinatrice et la secrétaire ont organisé 10 séances de comité du GAPP et 5 assemblées des délégués. Des délégués d'APE sont venus au bureau à 19 reprises. La coordinatrice a participé à plus de 50 réunions, elle a rencontré 7 comités d'APE. Elle assume aussi les diverses rédactions, du GAPP Info, de l'Info GAPP, l'actualisation du site internet, l'élaboration et le traitement des deux questionnaires aux membres et aux parents en général.

GAPP Info et Newsletter



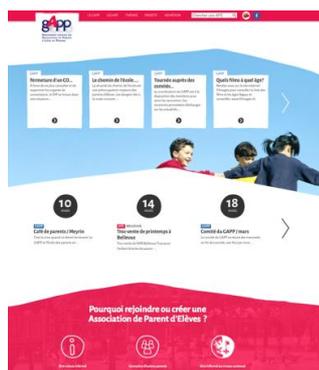
Le GAPP Info permet de faire connaître les activités du GAPP et des APE à de nouvelles familles. Il est distribué une fois par an à l'ensemble des familles dont au moins un enfant fréquente l'école primaire.

La newsletter du GAPP a été complètement revue et fait maintenant partie du site internet. Elle paraît une fois par mois et informe sur les activités des membres ainsi que sur l'actualité scolaire.

Cette nouvelle formule liée au site internet du GAPP, permet de faire des liens avec d'autres informations ou directement avec les APE.

50% des personnes qui reçoivent la newsletter du GAPP l'ouvrent pour la lire.

Site Internet



Le site internet du GAPP a été adapté en 2014, moderne et adapté à tous types d'écrans, il a été pensé en fonction des membres du GAPP et permet à chacun d'entre eux de diffuser ses informations de manière attractive et professionnelle.

Les statistiques de visites montrent un intérêt de la part du public, puisqu'en moyenne depuis son ouverture, près de 900 visiteurs par mois sont venus sur le site du GAPP. Environ 3000 pages sont visitées mensuellement. Plus de 1000 sessions ont été ouvertes chaque mois.

Par ailleurs pour compléter les moyens de communication du GAPP, une page Facebook a été ouverte, qui est lue avec assiduité en fonction des sujets abordés.

Assemblée des délégués



Cinq fois dans l'année, les APE ont envoyé un ou deux représentants à l'assemblée des délégués.

Ces rencontres ont permis une large diffusion d'informations, un partage d'expériences et de bonnes pratiques.

A chaque assemblée à laquelle ont participé entre 25 et 41 délégués, un thème spécifique a été développé.

Cafés de parents



Depuis deux ans, une collaboration avec l'École des Parents a permis l'organisation de cafés de parents sur le thème des écrans et de la gestion des nouvelles technologies au sein des familles.

Six séances ont eu lieu en 2015, dans les communes de Genève, Bernex, Meyrin, Plan-les-Ouates, Vernier et des trois-Chênes.

La participation à ces séances est stable et a réuni en moyenne 40 personnes. Environ 240 personnes ont ainsi pu récolter de l'information, des conseils et échanger avec d'autres parents à propos de la gestion des écrans avec les enfants.

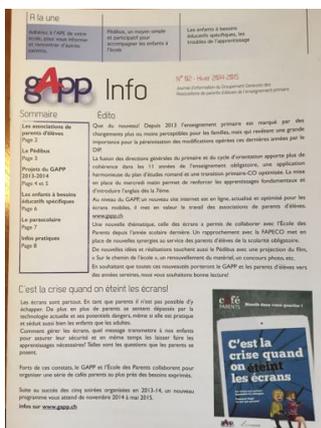
Cette collaboration permet aussi à la coordination d'être en contact avec les APE et de rencontrer des parents.

Actions diverses



La coordination et le secrétariat ont mené les actions suivantes:

- Suivi global des membres, de leurs besoins,
- Création, diffusion et synthèse du questionnaire de rentrée scolaire,
- Intervention lors d'un atelier de formation des futurs enseignants,
- Participation à un groupe de travail pour les bâtiments scolaires du secondaire, avec les syndicats et autres faitières de parents,
- Rencontre avec plusieurs départements de la ville de Genève,
- Participation à divers colloques,
- Accueil des membres lors des permanences hebdomadaires,
- Création et maintenance du profil Facebook du GAPP,
- Commande des étiquettes des effectifs de classes pour les membres,
- Commande de banderoles pour les membres,
- Recherche de fonds et participations aux frais des APE lors de leurs semaines à thèmes,
- Participation au groupe de travail pour la mise en place d'une cérémonie pour les 8P en ville de Genève,
- Rencontres avec le GIAP
- Participation à la commission école Inclusive,
- Participation aux séances de délégation avec la DGEO,
- Participation à un groupe de travail avec la SPG et l'AGDEP,
- Participation et co-organisation de la journée internationale des droits de l'enfant, 20 novembre.



La refonte de la loi sur les commissions officielles a eu pour conséquence qu'un nombre important de commissions ont été remises en question, tant pour le GAPP que pour le Pédibus.

Quelques commissions ont été revues et ont repris leur travail, d'autres ont été simplement supprimées.

Suite à plusieurs demandes exprimées par les parents d'élèves, de nouvelles participations se dessinent, comme pour le bureau des associations ou la commission santé.

Commission consultative de l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés (CCIJBEP)

Cette commission fait partie de celles revues dans le cadre des différentes refontes de lois prévues par le conseil d'Etat. L'école inclusive étant un projet prioritaire du DIP, les travaux et la composition de cette instance ont été réactivés à titre provisoire.

A cette occasion, le DIP a choisi de regrouper les participants de la CCIJBEP et de la commission de soutien pour les élèves en difficultés.

Cette commission s'est réunie dès l'automne 2015 pour mettre en place son fonctionnement et déterminer les objets et le mandat qui vont l'occuper.

Commissions



Rencontres avec la magistrature

Les rencontres avec la magistrature en charge du DIP ont eu lieu à trois reprises dans l'année.

Elles permettent au comité du GAPP d'aborder des sujets directement avec la magistrature.

Des membres des directions générales et des services concernés y participent aussi selon les besoins.

Séances bilatérales avec la direction générale

Les séances bilatérales permettent au comité du GAPP de rencontrer la direction générale de l'enseignement obligatoire.

Ce sont des moments d'échange très importants. Ils permettent de préciser les informations transmises aux membres du GAPP et parfois de dénouer des situations difficiles.

Ces séances ont lieu trois à quatre fois par an.

FAPERT



La Fédération des Associations de Parents d'Elèves de la Suisse romande et du Tessin a été créée en 1972. Elle regroupe huit associations cantonales de parents francophones, soit plus de 15'000 membres individuels. Le Tessin n'a plus d'association cantonale.

Par des rencontres régulières et en participant activement à des groupes de travail, la FAPERT fait valoir l'avis des parents auprès des autorités politiques dans de nombreux domaines qui touchent à l'école : plan d'études, moyens d'enseignement, structures d'accueil parascolaire, etc. Elle permet ainsi de faire connaître les besoins des familles et de s'exprimer sur leurs attentes en matière de scolarité et de formation.

La FAPERT consulte et informe aussi sur les dossiers actuels : les langues et le plurilinguisme, l'évaluation, la relation entre parents et enseignants, les conseils d'établissements, la formation des enseignants et l'harmonisation du système scolaire.

Cette année, le GAPP n'a participé qu'occasionnellement aux séances de la FAPERT.

Pédibus



Créée en 2002 au sein du GAPP, la coordination Pédibus-Genève soutient, conseille les Pédibus et stimule la création de nouvelles lignes. Elle contribue à inscrire cette démarche dans la continuité. Elle constitue un partenaire privilégié des parents d'élèves, des associations de parents, des autorités communales, de la Ville et du Canton en matière de sécurité du chemin de l'école.

Pour que les Pédibus ne restent pas isolés, temporaires ou dépendants de la disponibilité de quelques-uns, il est important de les inscrire dans un cadre permanent. C'est la mission de la coordination qui est chargée de la promotion du Pédibus dans tout le canton.

Coordination en 2015



La reprise d'activités entamée en 2014 a continué en 2015. Depuis 2014, la coordination rencontre les comités des associations de parents et ces rencontres sont utiles pour la promotion des Pédibus.

La coordination a rencontré des parents motivés dans près de 10 séances et deux conseils d'établissements.

La campagne de rentrée scolaire a été reconduite et est toujours couplée à une page du site internet qui apporte de nouvelles consultations du site.

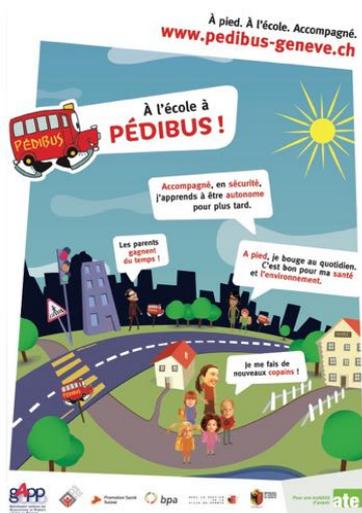
La coordination du Pédibus Genève est membre de la coordination romande des Pédibus de l'ATE. En 2015, la coordination romande a produit des parapluies, distribués comme cadeau de remerciement pour les parents conducteurs. Ces parapluies sont un outil de visibilité important pour les Pédibus.

La coordination a aussi encouragé les lignes à participer à un concours de dessins organisé par la coordination romande. Les gagnants se sont vus récompensés par une gourde « Pédibus ».

Pédibus Genève a participé à l'action internationale « Save kids lives » qui promeut la sécurité sur le chemin de l'école au niveau des instances onusiennes.

Pédibus a aussi collaboré à l'organisation de la journée internationale des droits de l'enfant, « 20 novembre un monde plus juste », en mettant en place des Pédibus géants. Près de 700 enfants et enseignants ont participé à cette action. Les enfants ont ainsi pu affirmer par leur participation, leur droit à pouvoir aller à l'école sur un chemin sûr.

Des collaborations existent aussi avec le service des écoles de la Ville de Genève et avec le Département des transports et de l'agriculture.





Développement dans le canton



A la fin de l'année 2015, 15 Pédibus sont actifs et 22 en pause, 2 nouvelles lignes se sont ouvertes à:

- Petit-Saconnex, Budé-Les Crêts
- Vernier Poussy

Ces Pédibus rassemblent plus de 40 parents et 90 enfants.

L'intérêt pour les Pédibus ne fléchit pas mais des difficultés organisationnelles pour les parents retardent parfois leur mise en route.

La coordination cherche des solutions pour permettre de remettre les parents en route sur les chemins d'école. Il semble en effet que l'engagement des parents pour conduire un Pédibus sur le long terme soit plus difficile à obtenir que par le passé.

Site Internet



La fréquentation du site a été de plus de 4'000 visites dans l'année, près de 330 visites par mois, 9'037 pages ont été consultées et près de 25 sites internet référencent celui du Pédibus. 81% des visiteurs étaient nouveaux (n'avaient jamais consulté le site auparavant).

Le nombre de visites reste tout à fait satisfaisant pour un site tel que celui du Pédibus.

La campagne de rentrée couplée à une page du site a permis de nouvelles visites.

Journée à pied à l'école



Les Pédibus genevois ont célébré la journée internationale à pied à l'école qui a eu lieu le 18 septembre. Ce moment festif est l'occasion de lancement de lignes Pédibus et permet aussi de montrer certaines difficultés liées à la sécurité sur le chemin de l'école, aux autorités qui y prennent part. Mais la journée internationale est aussi une fête qui permet aux enfants de profiter du chemin de l'école...

De nombreux pédibus ont célébré cette journée en montrant leur fierté d'aller à l'école à pied.

Plusieurs personnalités politiques étaient également de la fête et ont conduit les Pédibus dans le canton. Dans certaines communes, des élus se sont également joints à ces cortèges colorés.

Pédibus



Campagnes de promotion



Depuis plusieurs années un dépliant intitulé « je commence l'école à Pédibus » est distribué lors des inscriptions des enfants à l'école primaire. Il est aussi diffusé dans les institutions de la petite enfance du canton et aux parents d'élèves. Il promeut les Pédibus comme moyen sain et sûr pour aller à l'école.

Plus de 15'000 élèves des degrés élémentaires des écoles du canton de Genève ont reçu une carte de format A5, invitant à créer une ligne. Cette carte est conçue à l'intention des parents. Cette action a été organisée avec l'accord du Département de l'instruction publique, pour la distribution dans les écoles.



Cette année le bricolage pour créer un Pédibus en carton a été reproduit, il s'agit de motiver les enfants qui reçoivent la carte à réaliser un bricolage, puis à le photographier et à l'ajouter sur le site internet du Pédibus Genève. Sur le site internet, une cartographie des établissements scolaires est proposée, qui permet aux enfants de se situer par rapport au chemin d'école.

Cette action a aussi été saluée par des enseignants qui ont profité de nos supports pour travailler l'espace géographique en classe.

Les parents qui souhaitent plus d'informations sont aussi toujours dirigés vers notre site internet par le biais des différentes informations à leur intention.

Une page Facebook a été créée par le bureau conseil ATE, Pédibus est connecté!

Réunions / partenariats



La coordination Pédibus Genève a pris part aux séances de la coordination romande des Pédibus (ATE), occasions de mettre en place des stratégies de communication et de valoriser la production de documents.

La coordination est présente lors des assemblées de délégués du GAPP ce qui permet un lien direct avec les associations de parents d'élèves. Ces séances ont lieu 5 fois par an.

Les liens avec le service des écoles de la Ville de Genève restent importants pour permettre un échange régulier d'informations.

GAPP

Bilan intermédiaire

Actif		Passif	
		01.01.15 - 31.12.15	
1	Actifs		2
10	Actifs	50'398.26	Passifs
100	Liquidités et titres		Dettes à court terme
1000	Caisse	50'396.26	
1010	CCP GAPP	44'142.26	Dettes à court terme
1011	CCP Pédiibus	0.00	OCAS (AVS, ALFA, AMAT)
		20'504.58	Vaudoise et Axa Winterthur (APGM + LAA)
		23'637.68	ClEPP (LPP)
110	Créances		Charges sociales année précédente
1100	Débitur SAS Prod	5'374.00	
		5'374.00	Passifs transitoires
130	Actifs transitoires		Charges à payer
1300	Charges payées d'avance	880.00	Charges à payer 2014
1305	Produits à recevoir	0.00	Produits constatés d'avance
		880.00	
14	Actifs immobilisés		Dettes à moyen et long terme
		2.00	
150	Immobilisations corporelles meubles GAPP		Provisions GAPP
1510	Mobilier / équipement	2.00	Provision GAPP fusion GAPP FAPECO
1520	Informatique	1.00	Provision GAPP frais juridique
		1.00	Provision GAPP kfé parents
			Fonds propres
			Fonds propres
			Report résultats antérieurs
			Résultat année en cours
			Dépôts APE
			Comptes attendus ou virements
			Compte attente salaires Anne
			Compte attente salaires Corinne
			Compte virement CCP
		50'398.26	
			50'398.26

Comptes 2015



 	
	2015
PRODUITS	162 555.05
Produits APE	23 828.00
Cotisations APE	23 828.00
Bulletins suppl. APE	0.00
Produits bulletin GAPP	0.00
Bulletins abos privés	0.00
Publicité bulletin	0.00
Produits ventes	120.00
Vente banderoles (panneaux)	120.00
Subventions ordinaires	113 095.00
Subvention DIP GAPP	39 204.00
Subvention DIM /DETA Pédibus	30 000.00
Subvention non monétaire Ville Genève (loyer)	18 091.00
Subvention Ville Genève Pédibus	25 800.00
Subventions et dons extraordinaires	20 024.15
Don Loterie Romande	1 348.60
Don Wilsdorf	2 855.55
Subvention Plan cantonal Santé Prévention	15 000.00
Subventions et dons divers	820.00
Autres produits	5 487.90
Dons	0.00
Jetons de présences	0.00
Produits divers	2 503.55
Produits financiers	3.10
Dissolution provisions	2 981.25
CHARGES	160 534.01
PERSONNEL & MANDATAIRES	91 430.41
Salaires bruts	74 140.56
Charges sociales	12 859.85
Indemnités	0.00
Honoraires (comptabilité, etc.)	1 400.00
Formation continue	3 030.00
DÉPENSES LOCAUX	18 660.90
Loyer + charges + SIG	18 091.00
Location salles	400.00
Nettoyage et entretien bureau	169.90
BULLETIN, PUBLICATIONS ET MATERIEL	26 652.44
Graphiste	3 402.00
Intervenants (Peinture)	2 730.00
Illustrateur	0.00
Animations	2 800.00
Photographes	681.92
Web master	567.00
Impression	9 033.12
Diffusion et pose	1 242.70
APE frais semaines à thèmes	1 348.60
Participation Pédibus coordination ATE	4 500.00
Petit matériel	347.10
Autres frais	0.00
ADMINISTRATION	15 672.31
Fournitures et petit matériel de bureau	1 142.15
Photocopieuse	4 592.52
Abonnements, cotisations (y.c. FAPERT), livres	773.40
Télécommunications	1 236.50
Site Internet	3 651.54
Frais postaux	4 256.15
Charges financières	20.05
AUTRES CHARGES	1 117.95
Frais associatifs	1 056.35
Frais de représentation et publicité	61.60
Frais divers, pertes et charges exceptionnelles	0.00
PROVISIONS	7 000.00
Résultat	2 021.04

Rapport des vérificateurs aux comptes



Les comptes du GAPP ont été vérifiés le 21 mars 2016 par les vérificateurs élus par l'assemblée générale 2014, Mmes Suzan Pasin et Maya Schibler. La coordinatrice et le comptable du GAPP étaient présents.

A l'assemblée générale
des membres de l'association

GAPP

1203 Genève

Genève, le 21 mars 2016

Concerne : vérification des comptes 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat de vérificatrices des comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons vérifié les comptes annuels de votre association, arrêtés au

31 décembre 2015

d'où il ressort un bénéfice de

CHF 2021.04

Nous avons constaté que le bilan et le compte de profits et pertes concordent avec la comptabilité régulièrement tenue et qu'ils sont établis conformément aux dispositions légales et statutaires.

Les différents actifs de votre Association ont été justifiés.

Sur la base des résultats de nos contrôles, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Maya Schibler

Suzan PASIN

2016 sera l'année de la réalisation de la fusion entre le GAPP et la FAPECO qui aboutira à la naissance de la FAPEO, fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement obligatoire. Ce projet s'inscrit dans un contexte de rapprochement qui a débuté il y a deux ans. Les deux faitières estiment que cette fusion créera de nouvelles synergies bénéfiques pour les APE et les APECO.

Le journal annuel du GAPP qui a rencontré un beau succès est à nouveau en cours de parution et sera distribué à l'ensemble des familles ayant un enfant à l'école primaire.

La participation de la coordination à des comités d'APE membres du GAPP va se poursuivre et apportera des informations précieuses pour le comité et les coordinations GAPP et Pédibus.

La diffusion d'informations via la newsletter, le site internet et Facebook, permettra d'être plus présent dans l'espace public.

➔ **Liens GAPP/APE:** Continuer à soutenir les APE encore davantage dans leurs préoccupations, améliorer l'information auprès des comités et des parents membres. La coordination continuera à promouvoir les outils d'informations que sont les journaux d'APE et à proposer les services à disposition des APE. Les APE ont besoin d'un soutien constant pour faire face à l'érosion des vocations bénévoles constatée partout par le milieu associatif.

➔ **Journal du GAPP:** le journal, GAPP Info, à destination de toutes les familles est en production. Il sera à nouveau distribué aux familles par l'intermédiaire de la fourre des élèves.

➔ **Pédibus:** soutenir et aider la création de lignes, participer à la coordination romande. Informer les parents au sortir des crèches et dès l'inscription à l'école. Maintenir le site internet et resserrer les liens avec les communes et les conseils d'établissements (CoEt). Répondre aux soucis exprimés par les parents d'élèves et contribuer à mieux anticiper le développement piétonnier dans les quartiers qui se forment ou se transforment.

➔ **Plaquette GAPP traduite:** continuer à diffuser la plaquette de présentation du GAPP et des APE en français et dans d'autres langues.

➔ **Diversité culturelle:** comprendre et promouvoir l'apport de la diversité au sein de l'école. Participer à la mise en place de diverses activités ou organisations institutionnelles (semaines à thèmes) avec des partenaires.

➔ **Ecole inclusive:** poursuivre la collaboration avec les associations «expertes» de la thématique, relayer les demandes et difficultés des familles auprès des instances concernées, suivre de près les développements de ce dossier et communiquer avec les familles. Suivre la mise en place par le DIP et veiller à ce qu'une information et un soutien suffisant soient proposés aux familles.

➔ **Accueil continu / GIAP:** continuer à suivre le processus d'élaboration du règlement d'application de la loi sur l'accueil continu. Informer les parents à ce sujet. Continuer à informer les familles à propos du fonctionnement du parascolaire dans son ensemble.

➔ **Enseignement primaire:** au travers des différentes rencontres suivre l'évolution de l'enseignement primaire, notamment, les conseils d'établissements, les organisations de rentrée scolaire, l'évaluation des élèves, le passage au CO et le maintien de la fonction de directeur d'établissement primaire.

➔ **Cycle d'orientation et modifications de la carte scolaire:** suivi de la nouvelle organisation du CO et des décisions prises quant à la modification de la carte scolaire.

➔ **REP:** continuer à suivre l'évolution du dispositif REP dans le canton.

➔ **Tournée de café de parents:** poursuivre la collaboration avec l'Ecole des Parents, pour l'organisation des cafés de parents.

Budget 2016



BUDGET 2016

PRODUITS	156 388.00
PRODUITS APE	23 000.00
Cotisations APE	23 000.00
SUBVENTIONS ORDINAIRES	112 203.00
Subvention DIP	38 812.00
Subvention DIM	30 000.00
Subvention non monétaire Ville Genève (loyer)	18 091.00
Subvention Ville Genève	25 300.00
SUBVENTIONS EXTRAORDINAIRES	20 660.00
Don Loterie Romande	3 000.00
Participation FAPECO	-
Subvention DES "Marchez et Mangez" 2014	15 000.00
Subventions et dons divers	2 660.00
AUTRES PRODUITS	525.00
Produits divers	500.00
Produits financiers	25.00
CHARGES	159 221.80
PERSONNEL & MANDATAIRES	88 860.80
Salaires bruts coordination	52 340.00
Salaires bruts secrétariat	21 900.00
Charges sociales	12 620.80
Indemnités	-
Honoraires administratifs	1 500.00
Honoraires divers	500.00
Formation continue	-
DEPENSES LOCAUX	18 791.00
Loyer + charges + SIG	18 091.00
Location salles	500.00
Nettoyage et entretien bureau	200.00
BULLETIN, PUBLICATIONS, MATERIEL	30 760.00
Graphiste	2 100.00
Intervenants	2 660.00
Animations	4 500.00
Photographe	500.00
Impression	13 500.00
Diffusion et pose	1 300.00
Participation Pédibus coord.rde ATE	4 500.00
Petit matériel	1 200.00
Autres frais	500.00
ADMINISTRATION	14 460.00
Fournitures et petit matériel de bureau	700.00
Photocopieuse	4 400.00
Abonnements, cotisations, livres	1 550.00
Télécommunications	1 200.00
Site Internet	3 610.00
Frais postaux	2 100.00
Charges financières	50.00
Frais informatique	250.00
Assurances commerciales	500.00
Autres charges administratives	100.00
ASSOCIATION	1 300.00
Frais comité et commissions	700.00
Frais AD	100.00
Dons et cadeaux	500.00
Rétrocession jetons présence	-
FRAIS REPRESENTATION, PROMOTION	5 050.00
Publicité et annonces	4 300.00
Frais de représentation	-
Colloques et conférence	300.00
Frais de transport	250.00
Frais divers promotion	200.00
Résultat	-2 833.80

Remerciements



Toutes les activités présentées dans ce rapport ont été possibles grâce à l'engagement des membres du comité, des membres délégué-es du GAPP et des parents d'élèves en général, des parents qui conduisent des lignes de Pédibus tout au long de l'année.

Différents partenaires nous soutiennent par leurs apports financier et informatif.

Un grand merci à tous les parents et enseignants qui s'engagent au quotidien auprès des enfants. Sans eux, le climat de confiance et l'amélioration du lien famille-école ne seraient pas possible.

La liste qui suit n'est probablement pas complète et nous présentons nos excuses à ceux qui auraient été oubliés.

Le Département de l'instruction publique

Mme Anne Emery Torracinta, Conseillère d'Etat

La Direction générale de l'enseignement primaire devenue depuis Direction générale de l'enseignement obligatoire.

Le Département de l'intérieur et de la mobilité

M. Luc Barthassat, Conseiller d'Etat

Le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports, Ville de Genève

Mme Esther Alder, Conseillère Administrative

Le Service des écoles de la Ville de Genève

Le Plan cantonal de prévention et de promotion de la santé, Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé et Promotion Santé Suisse

La Fédération des associations de parents du cycle d'orientation, FAPECO

La Fédération des associations de parents du post-obligatoire, FAPPO

La Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin, FAPERT

L'Ecole des parents

Le bureau conseil de l'Association transport et environnement Genève, ATE

L'Agence Etienne&Etienne

La Société pédagogique genevoise, SPG

L'Association genevoise des directeurs de l'enseignement primaire, AGDEP

Le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire, GIAP

La Brigade d'éducation et de prévention, BEP

Le Service de la recherche en éducation, SRED

L'Office médico-pédagogique, OMP

La Loterie Romande

La Fondation Willsdorf

La Famille Firmenich

M. Cleto, responsable du bâtiment scolaire de Saint-Jean

Les EPI et l'Orangerie, entreprises sociales.

Comité 2015



Le comité du GAPP était composé en 2015, de 7 personnes chacune issue d'une des 60 associations de parents membres du GAPP et élues à l'Assemblée générale.

Toutes sont bénévoles et s'engagent sans compter au service des APE et de l'école publique genevoise.

Les séances du comité sont ouvertes aux membres du GAPP qui désirent y participer.

Présidente

Sandra Capeder

Vice-Présidente

Geneviève Rosset

Trésorière

Isabel Neves

Membres

Gandee Bold

Alisdair Menzies

Stéphane Proust

Sylvie Binz

Coordination et secrétariat

Anne Thorel Ruegsegger

Corinne Pellet

Membres 2015



Le GAPP connaît une période stable au niveau de ses membres.

Sur un total de 79 APE constituées et connues dans le canton de Genève, 60 sont membres du GAPP. Quelques APE se sont mises en veilleuse, faute de membres pour leur comité.

Chaque APE qui le désire peut devenir membre.

Le GAPP soutient ses membres pour diverses démarches ou projets.

Aïre	Jonction
Appertoux (Perly-Certoux)	Le Corbusier
Anières	Liotard
Avanchets	Lully Sézenove
Avully	Meyrin-Cointrin
Balexert	Moca (Caroline-Morgine)
Bardonnex	Onex-Parc
Bellevue	Onex-Village
Bernex	Pâquis
Cayla	Pervenches-Montfalcon
Céligny	Petit-Lancy
Centre-Ville	Petit-Saconnex De Budé-Les Crêts
Champel-Malagnou (en veille)	Plainpalais (en veille)
Charmilles-Charles-Giron	Plan-les-Ouates
Châtelaine	Saint-Jean
Chêne-Bougeries	Satigny
Chêne-Bourg	Serves-Sapay
Collex-Bossy	Seujet-Necker
Collonge-Bellerives, Vézenaz	Tambourine-Vigne Rouge
Cologny	Thônex
Confignon	Tivoli
Corsier	Trembley/Vidollet
Cropettes-Beaulieu	31 décembre
Europe	Troinex
Geisendorf (en veille)	UCE-Bossons Onex
Genêts	Vandoeuvres
Grand-Lancy	Vernier-Village (en veille)
Grand-Saconnex	Versoix
Grottes	Veyrier-Pinchat
Gy-Presinge	Vieusseux-Franchises
Hermance	
Jacques-Dalphin	